



Donner la parole aux habitants

Un dispositif de participation pour réviser une charte de Parc naturel régional

👤 Ifrée

📅 Expérience 🎯 CONCERTATION, DEVELOPPEMENT DURABLE

QUELQUES INFORMATIONS

Type de fiche : Expérience
Année de début d'expérience : 2018
Département concerné : 49

STRUCTURE

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

7 rue Jehanne d'Arc
49730 MONTMOREAU

Personne contact: Emmanuelle Crépeau

02 41 38 38 86

e.crepeau@parc-loire-anjou-touraine.fr

Contexte territorial

Créé le 30 mai 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accueille aujourd'hui plus de 200 000 habitants sur 270 000 hectares. Situé sur les derniers kilomètres de la Loire dite « moyenne », il est composé d'une juxtaposition de terroirs caractérisés par leurs spécificités architecturales, économiques (en particulier agricoles et touristiques) et paysagères. La Loire et ses confluents constituent le trait d'union de ces paysages.

Origine du projet

La Charte d'un Parc naturel régional est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. Avant son terme en 2020, la révision permet, au vu de l'action du Parc, de définir un nouveau projet pour la période 2020-2038 et de reconduire le classement « Parc naturel régional ». Cette procédure doit « associer les partenaires intéressés ». Les techniciens du Parc avaient déjà investi des pratiques participatives avec les habitants et les acteurs du territoire et ils voyaient là l'occasion d'enrichir et de consolider ces pratiques. Pour le président le dispositif devait être ouvert à l'ensemble de la société civile pour apporter un regard neuf sur le projet. Le renouvellement de la charte comportait une phase de consultation des habitants et une phase de concertation associant les habitants et les acteurs socio-économiques et institutionnels du territoire.

Les étapes de la concertation

Une première phase de rencontre avec les habitants sur le territoire à travers des ateliers participatifs et des temps animés dans l'espace public a permis à la fois de recueillir des paroles et de mobiliser des personnes pour la concertation. Les habitants ont exprimé leurs envies, visions du territoire pour 2038 à travers des mises en situations proposées sur le vif dans l'espace public : « entrez dans la cabine, vous êtes en 2038, écoutez ces bruits du quotidien et dites-nous ce que vous voyez ». 11 rencontres les samedis matin, aux quatre coins du territoire ont permis de récolter des aspirations et craintes qui ont enrichi le diagnostic et de lister des propositions qui ont alimenté la concertation. Plus de 300 personnes ont participé à cette consultation.

Un temps de synthèse a permis de rendre compte de la matière récoltée et de proposer aux personnes de contribuer aux groupes de travail thématiques se mettant en place pour la concertation préparant la future charte.

Les collectivités et les institutions ont également été invitées à participer aux 10 groupes de travail thématiques qui se sont réunis 3 fois chacun :

- La première séance a consisté en un partage du diagnostic. Les techniciens en charge de chaque thématique ont été présents en début de réunion pour faire un retour sur les paroles récoltées sur le thème et mettre en regard les constats qu'ils faisaient sur le territoire.
- La deuxième réunion a permis d'identifier les grands enjeux de la thématique et de commencer à lister des propositions d'actions.
- Enfin, lors de la troisième réunion, il s'agissait de finaliser les propositions et se mettre d'accord sur un écrit commun, reprenant les constats, les enjeux, les propositions d'orientations et d'actions.

Une réunion de synthèse a rassemblé les participants aux 10 groupes thématiques pour leur donner une vision d'ensemble du travail réalisé, leur permettre d'échanger sur leur expérience de participant, les remercier et partager un moment convivial. 270 personnes ont participé à cette concertation.

L'équipe technique du Parc est maintenant à la manœuvre pour structurer ces propositions et y apporter des compléments techniques, en vue de l'écriture de la charte. Le Conseil Scientifique du Parc a été associé à cette phase de pré-écriture afin de mieux calibrer les formulations et d'identifier les questions politiques qu'elles posent, sans jamais se censurer : « nous n'écrivons rien en deçà des propositions des acteurs, ce sont les élus qui arbitreront ».

Éléments d'analyse

Contrairement à d'autres Parcs, les techniciens ont fait le choix d'être en première ligne sur la phase de contact avec la population (consultation) et de confier la partie concertation à des professionnels extérieurs (bureaux d'étude Dialter et Médiation Environnement). Les techniciens en charge d'une thématique au Parc ont souvent une posture forte et marquée par

l'expertise. Il a semblé que cette expertise et ce portage technique devaient être mis en retrait durant la phase de concertation pour permettre aux acteurs de travailler avec une liberté de parole plus importante. C'est pourquoi l'intervention des agents dans les groupes s'est limitée à une présentation rapide en début de première réunion. La difficulté était aussi de ne pas avoir une production perçue comme extérieure et indépendante de leur travail par les agents. Pour éviter cela, deux séminaires de 2 jours chacun ont été organisés en cours de concertation puis à la fin pour que l'équipe technique travaille à partir des productions des participants. Le séminaire qui a regroupé l'équipe technique au milieu de la concertation pour organiser les premières productions des groupes a permis aux techniciens de mesurer la qualité du travail produit en leur absence. Même si elles n'étaient pas toutes aussi approfondies, ils n'ont pas eu de rajouts de propositions à faire ni de remise en question à proposer.

La traduction que l'équipe technique a dû faire des propositions de la concertation en « langage charte » a cherché à retracer au mieux les idées élaborées par les 10 groupes.

Le processus a rassuré les élus qui pouvaient craindre que les propositions des participants débordent des missions du Parc.

La phase de décision a permis de soulever des questions stratégiques vives, qui auraient pu être difficiles à porter sans le « soutien » de la concertation.

crédit photo : David Greyo

Comédie est un programme d'appui à la concertation, à la médiation et à la participation citoyenne dans le domaine de l'environnement et du territoire.

 info@comedie.org

 [@comedie_org](https://twitter.com/comedie_org)

 [Comédie-concertation-médiation-environnement](#)

[Mentions légales](#) | [administration](#)